



Chisinau, République de Moldavie, le 20 juin 2025

## Les temps forts de la 23<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'OIV en Moldavie

A l'issue d'un 46<sup>ème</sup> Congrès mondial, de la vigne et du vin exceptionnel organisé par la Moldavie, l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) a adopté 14 résolutions lors de son Assemblée générale.

Tout au long de cinq journées remarquables, plus de 500 participants provenant de 41 pays se sont réunis à Chişinău (Moldavie) pour le 46<sup>ème</sup> Congrès mondial de la vigne et du vin, au cours duquel ont été réalisées plus de 300 communications scientifiques et 13 visites techniques. Le dernier jour a été marqué par la 23<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'OIV.

Au total, 14 résolutions ont été adoptées dans les domaines suivants : viticulture, œnologie, économie et droit, et sécurité et santé. En tant qu'organisation intergouvernementale scientifique et technique, l'OIV continue à jouer un rôle central dans l'orientation et la coordination du secteur mondial de la vigne et du vin.

Plusieurs de ces **14 résolutions** se distinguent par leur importance, mettant à disposition des lignes directrices sur des thèmes clés :

- Des interventions destinées à éradiquer ou contenir les épidémies de flavescence dorée (résolution OIV-VITI 758-2025), compte tenu des répercussions économiques à long terme des dommages causés par cette maladie, qui représente une menace dans bon nombre de pays et de régions.
- Des recommandations au sujet de la liste des ingrédients (résolution OIV-ECO 733-2025) et de la déclaration nutritionnelle (résolution OIV-ECO 732-2025) applicables aux boissons spiritueuses d'origine vitivinicole considérées comme des indications facultatives en fonction des exigences nationales.
- Une nouvelle fiche de dégustation proposée pour les concours internationaux des vins et boissons spiritueuses (résolution OIV-OENO 671A-2025), permettant des évaluations plus cohérentes et précises.
- Une recommandation concernant l'éducation et la communication pour limiter les usages à risque du vin à l'âge adulte (résolution OIV-SECSAN 729-2025).

[Vous pouvez consulter ici](#) un résumé complet des résolutions adoptées.



## Remise de quatre « Mérites de l'OIV »

Au cours de l'Assemblée, l'OIV a remis ses prestigieux « Mérites de l'OIV » à quatre personnes éminentes pour leur contribution remarquable à l'Organisation :

### **Gheorghe Arpentin (République de Moldavie)**

Professeur Gheorghe Arpentin, figure éminente de la viticulture moldave, s'est vu décerné le premier Mérite de l'OIV en reconnaissance de sa contribution remarquable au secteur vitivinicole. Actif depuis 1984, il est enseignant à l'université technique de Moldavie et directeur de la RD chez Purcari. Il a occupé des fonctions clés aux niveaux national et international, notamment comme ministre adjoint de l'agriculture, directeur de l'Office national de la vigne et du vin et président de la Commission « Sécurité et santé » de l'OIV.

### **Christiane Blum (Luxembourg)**

Pendant près de 30 ans, Christiane Blum a offert son expertise en chimie analytique et en œnologie à l'OIV. Représentante de premier plan du Luxembourg, elle a contribué à de nombreux groupes et comités d'experts, reconnue pour son professionnalisme, ses capacités linguistiques et son approche consensuelle.

### **Ann Mohlén Årling (Suède)**

Ann Mohlén Årling, experte juridique de l'Agence alimentaire suédoise, a façonné la législation européenne sur le vin et représenté les intérêts des consommateurs auprès de l'OIV depuis plus de 20 ans. Son engagement en faveur du consensus et de l'adaptation a contribué à orienter la filière face à l'évolution du climat et des tendances de consommation.

### **Ricardo F. Núñez (Argentine)**

Ricardo F. Núñez, fondateur de Vinos de La Luz, a contribué à façonner la filière vin mondiale au travers de l'innovation, la formation et l'action humanitaire. Fervent soutien de l'OIV, il a promu la connaissance scientifique et les échanges culturels au sein de cinq pays producteurs de vin.



## Note de la rédaction :

### L'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

L'OIV est une organisation intergouvernementale scientifique et technique qui représente la référence mondiale du secteur vitivinicole.

L'OIV compte aujourd'hui 51 États membres, pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin, qui représentent 90 % de la superficie viticole mondiale, 88 % de la production mondiale de vin et 75 % de la consommation mondiale de vin. Deux fois par an, plus de 500 experts travaillent de concert pour évaluer, débattre et approuver par consensus des résolutions portant sur les domaines suivants :

- 1/ Viticulture et raisins de table
- 2/ Œnologie et méthodes d'analyse
- 3/ Droit et économie de la vigne et du vin
- 4/ Sécurité et santé des consommateurs

Depuis un siècle, l'OIV est à l'avant-garde des différents enjeux afférents à la vitiviniculture mondiale, fournissant au secteur de la vigne et du vin des normes, des orientations et des informations.

## Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service presse et communication de l'OIV.

Email : [press@oiv.int](mailto:press@oiv.int) ; téléphone : +33 (0)1 44 94 80 91

## Suivez-nous :

@oiv.int (Facebook, LinkedIn)

@oiv\_int (X, Instagram)